

Installation Classée pour la Protection
de l'Environnement

**DOSSIER DE DEMANDE
D'ENREGISTREMENT
ET DOSSIER LOI SUR L'EAU**

**PJ 19 – Description du projet -
incidences environnementales
et ses annexes**

**Régularisation administrative et mise
en conformité de la déchèterie
d'Étang-sur-Arroux (71)**

Nom du document	Date de version	Rédacteur	Objet de la modification
Description du projet	Juin 2022	G.A	Version initiale
1-Description du projet	Janvier 2023	AC	Version modifiée
1-Description du projet	Mars 2023	NT	Version consolidée v2

PORTEUR DE PROJET :

**Communauté de Communes Le Grand
Autunois Morvan
7 route du bois de sapin BP97
71400 AUTUN**



BUREAU D'ETUDES :

Agence Bourgogne Franche Comté
18 rue de la Chartreuse - BP50351
21209 BEAUNE CEDEX
Téléphone : 03 80 24 09 43
Mail : bfc@tectata-ing.com



SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES.....	3
LISTE DES TABLEAUX	3
I - OBJET DU DOSSIER	4
II - PRESENTATION DE L'INSTALLATION	5
II.1 - Localisation.....	5
II.2 - Abords	8
II.3 - Nature et volume des activités	8
II.4 - Aménagements généraux	12
II.5 - Outils de collecte.....	21
II.6 - Réseaux	23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Situation cadastrale.....	6
Figure 2 : Photographie - Portail d'accès au site - situation actuelle	12
Figure 3 : photographie - Quai fixe : configuration en U.....	13
Figure 4 : Photographie - Voirie actuelle.....	13
Figure 5 : Photographie - Local de gardiennage.....	14
Figure 6 : Photographie - Local DDSM.....	14
Figure 7 : Photographie - Auvent - Prises de vue des différents déchets collectés	15
Figure 8 : Photographie - Quai fixe actuel et barrières antichute	21
Figure 9 : Photographie - Plateforme de collecte des déchets verts	21
Figure 10 : Photographie - PAV (Verre, Papier et Emballages)	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Références cadastrales.....	5
Tableau 2 : Estimation de la population rattachée au site d'Étang-sur-Arroux.....	8
Tableau 3 : Liste des déchets acceptés sur site.....	9
Tableau 4 : Historique des apports	9
Tableau 5 : Capacité de stockage de déchets non dangereux – rubrique 2710.2.....	10
Tableau 6 : Capacité de stockage des déchets dangereux - rubrique 2710.1	10
Tableau 7 : Capacité de broyage de déchets végétaux non dangereux – rubrique 2794.1	11

I - OBJET DU DOSSIER

À la suite d'une visite d'inspection de la DREAL le 14/06/2021 sur le site de la déchèterie d'Étang-sur-Arroux, un certain nombre de non-conformités ont été relevées dont deux non-conformités majeures ayant donné lieu à un arrêté préfectoral de Mise en Demeure en date du 27 août 2021.

Ainsi, la CC Le Grand Autunois Morvan est mise en demeure de :

- **Régulariser sa situation administrative** en déposant un dossier de demande d'Enregistrement pour la rubrique 2794 (Broyage des déchets verts) – Délai de 5 mois
- **Mettre en place un dispositif de défense incendie** (poteau incendie ou citerne souple d'au moins 120 m³.) – Délai d'1 an.

En outre, plusieurs non-conformités ont également été relevées :

- NC1 : Analyses des eaux du bassin non conformes (DCO très supérieure à la VLE)
- NC2 : Niveaux sonores en limite de site supérieurs aux prescriptions réglementaires
- NC3 : Absence d'état des stocks des déchets dangereux
- NC4 : Absence de clôture sur une partie du site
- NC5 : Absence de cuvette de rétention sous le GRV de collecte des huiles de friture et absence de système de rétention des eaux incendie en cas de sinistre.
- NC6 : Absence de cuvette de rétention sous le GRV de collecte des huiles de friture et absence de panneau d'interdiction de mélange des huiles

Dans ce contexte, la CC Le Grand Autunois Morvan a pour projet de réaménager la déchèterie d'Étang-sur-Arroux. Ce réaménagement aura pour but de mettre en conformité le site vis-à-vis des prescriptions réglementaires mais également d'optimiser la collecte des déchets en ajoutant notamment un quai fixe permettant d'accueillir deux bennes.

Le projet initial prévoyait une extension conséquente de la déchetterie qui n'a pas été retenue par le maître d'ouvrage au vu du coût de ce projet. Le projet objet de cette demande d'enregistrement porte uniquement sur le réaménagement de la déchetterie actuelle avec quelques travaux de voirie, réseaux...

Dans ce contexte, le présent dossier a pour objet de :

- **Régulariser la situation administrative** du site vis-à-vis de la rubrique 2794 (Demande d'Enregistrement)
- **Décrire les travaux** de mise en conformité et d'optimisation

Ce dossier est rédigé conformément aux dispositions des articles R512.46.1 à R512.46.7 du Code de l'Environnement relatifs aux installations soumises à Enregistrement.

II - PRESENTATION DE L'INSTALLATION

Références réglementaires :

Article R 512-46-3 du Code de l'Environnement :

« [...], il est remis une demande [...] qui mentionne :

1° [...]

3° La description, la nature et le volume des activités que le demandeur se propose d'exercer ainsi que la ou les rubriques de la nomenclature dont l'installation relève. »

II.1 - Localisation

II.1.1 - Situation géographique

Région	Bourgogne-Franche-Comté
Département	Saône-Et-Loire
Commune	Étang-sur-Arroux
Adresse	La Perrière 71190 ÉTANG-SUR-ARROUX (PIÈCE N°18-Plan de situation)

II.1.2 - Situation cadastrale

La situation cadastrale de la parcelle concernée est présentée Tableau 1.

Tableau 1 : Références cadastrales¹

Section	N° de Parcelles	Surface parcellaire	Surface du site	Propriétaire
A	1 090	10 286 m ²	10 286 m ²	Commune Étang-sur-Arroux ²

La déchèterie n'occupe qu'une partie de cette parcelle :

- 5 885 m² en limite de clôture,
- 835 m² pour la zone d'entrée du site située au Sud.

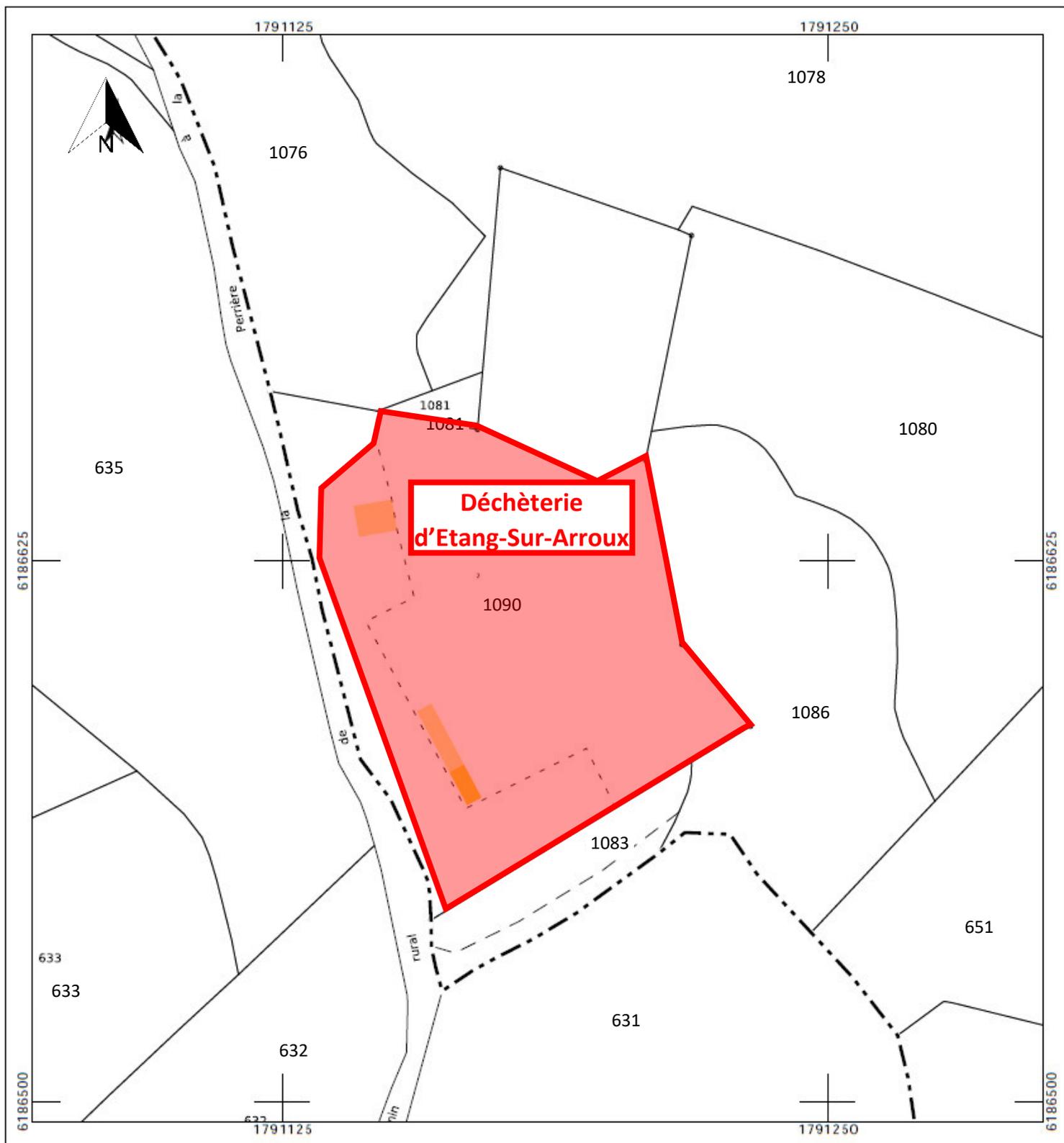
Soit une surface totale de la déchèterie de 6 720 m² environ.

Une extension avait été étudiée mais n'est pour l'heure pas programmée (un projet à long terme non validé, resté au stade de faisabilité), portant la surface d'emprise du site à 7 212 m².

Dans le cadre de ce projet, il n'y a pas d'extension géographique ni des capacités.

¹ <https://www.cadastre.gouv.fr/>

² Un courrier attestant de la mise à disposition de la parcelle de la commune à la CC Le Grand Autunois Morvan est [joint au dossier PIÈCE N°21-Maîtrise foncière](#)



Agence Bourgogne
 Franche Comté
 18 rue de la Chartreuse
 BP 50351
 21209 BEAUNE CEDEX
 ☎ 03 80 24 09 43
 ✉ bfc@tect-aing.com

Département de la Saône-Et-Loire

COMMUNE D'ETANG-SUR-ARROUX

Maître d'Ouvrage

CC GRAND AUTUNOIS MORVAN
 7 route du bois de sapin BP97
 71400 AUTUN – FRANCE

Phase : Enregistrement
 Date : 01/2023
 Source : IGN Geoportail

Affaire n° : 1895
 Echelle : 1/25 000

Déchèterie d'Etang-Sur-Arroux

Figure 1 – SITUATION CADASTRALE

En résumé :

	Détail des surfaces aménagées / à aménager (m ²)					
	Entrée existante	ICPE existant	Entrée projet	ICPE projet	Entrée extension	ICPE extension
Surface totale	839	4980	839	5883	472	7212
EP toitures		90		90		90
EP voirie / dallage		1254		2699		4475
Bassin étanche		145		234		202
Espaces verts / réserve incendie		3491		2860		2445

Bassin versant capté en amont du projet 34420

Sachant que :

- Les surfaces désignées « entrées » sont hors clôture, donc hors limite ICPE. Les eaux pluviales ne sont pas gérées pour ces surfaces, le terrain étant penté en direction de l'Ouest / Sud-Ouest,
- On entend par « existant » la situation actuelle »,
- On entend par « projet » la situation envisagée à court terme dans le cadre de ce dossier permettant notamment de répondre à la mise en demeure,
- On entend par « extension » une vision à long terme du site (non validé), non programmée à ce jour et restée toujours au stade de faisabilité.

Cette vision à long terme est intégrée dans le calcul des volumes de rétention incendie et régulation des eaux pluviales dans le cadre de ce dossier, permettant ainsi de surdimensionner les besoins par rapport à la situation projetée à court terme, mais intégrant les besoins pour réduire les travaux sur le long terme.

II.2 - Abords

Le site est localisé dans une zone à dominante agricole. Les habitations les plus proches sont situées à près de 200 m au Sud du site.

Les abords immédiats du site se présentent de la façon suivante (**PIÈCE N°19-Plan des abords**) :

Au Nord et à l'Est : Le site est bordé par une zone arborée ayant recolonisée l'ancienne carrière de Feldspath exploitée jusqu'au milieu des années 80. Au-delà de l'ancienne carrière s'étendent des parcelles agricoles.

- Au Sud, le site est bordé par une bande arborée. Au-delà de cette bande s'étendent des parcelles agricoles.
- A l'Ouest, le site est bordé par une petite route qui dessert le site. Au-delà de cette route se trouvent des parcelles agricoles au-delà desquelles est implantée une ferme.

II.3 - Nature et volume des activités

II.3.1 - Vocation et rayon d'influence de l'installation

Le territoire de la CC Le Grand Autunois Morvan est équipé de 5 déchèteries. Les habitants du territoire ont accès à l'ensemble des déchèteries. Néanmoins, compte tenu de leur répartition spatiale, la population rattachée au site peut être estimée à 6 700 habitants environ (habitants dont le temps de trajet est plus court pour accéder à la déchèterie d'Étang-sur-Arroux plutôt qu'aux autres).

Tableau 2 : Estimation de la population rattachée au site d'Étang-sur-Arroux

Communes ³	Population municipale ⁴	Distance déchèterie (km)	Temps de trajet (min)
Brion	291	7	9
Broye	753	9,1	11
Charbonnat	250	13,2	14
Dettey	85	16,1	19
Étang-Sur-Arroux	1811	2,0	3
La Boulaye	94	17,1	16
La Chapelle-Sous-Uchon	192	7,9	10
La Comelle	240	9,2	13
La Tagnière	215	11,8	14
Laizy	590	8,3	10
Mesvres	754	4,1	5
Saint-Didier-Sur-Arroux	221	9,4	12
Saint-Eugène	154	19,0	22
Saint-Léger-Sous-Beuvray	374	13,4	17
Saint-Nizier-Sur-Arroux	122	10,4	10
Saint-Prix	209	16,0	17
Thil-Sur-Arroux	131	14,0	17
Uchon	91	11,8	16
Total	6 577	—	—
Moyenne pondérée		7,7	9

³ Une convention signée entre la CCGAM et la communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme (CCEALS) permet aux habitants des communes de La Boulaye, Dettey et Saint-Eugène d'accéder également à la déchèterie de Toulon-sur-Arroux.

⁴ Population municipale en vigueur au 1er janvier 2022 (INSEE, populations légales en 2019)

II.3.2 - Catégories de déchets acceptés

Les déchets acceptés sur le site sont présentés Tableau 3.

Tableau 3 : Liste des déchets acceptés sur site⁵

Cartons,
Ferrailles,
Bois,
Mobilier,
Végétaux,
Gravats,
Déchets Non Recyclables,
Huiles alimentaires,
Batteries,
Piles et petits accumulateurs,
Vêtements,
Cartouches d'encre,
Capsules de café en aluminium,
Radiographies,
Pneus,
Extincteurs de moins de 2 kg,
Ampoules et néons
DEEE
DDS (Déchets Diffus Spécifiques) : Huiles de moteur, Bidons vides d'huile de moteur, pâteux, solvants, acides, bases, phytosanitaires...

II.3.3 - Historique des apports

L'historique des apports est présenté Tableau 4. La quantité moyenne annuelle de déchets collectés sur le site de la déchèterie d'Étang-sur-Arroux est d'environ 1 700 t/an.

Tableau 4 : Historique des apports

	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Nombre de visites	17991	16966	17944	21988	18722,3
Déchets végétaux (t)	543	873,14	319,4	900 ⁶	658,9
Papier carton (t)	26,32	43,62	42,78	41,28	38,5
Ferraille (t)	79,06	99,74	118,64	128,92	106,6
Huiles végétales (t)	0,224	0,776	0,876	1,444	0,8
Huile minérale (t)	-	1,5	3,1	4,1	2,9
Gravats (t)	240,1	392,22	338,04	354,08	331,1
Non recyclables (t)	165,88	290,7	305,3	306,12	267,0
Bois de démolition (t)	121,7	187,6	192,34	208,72	177,6
DEEE (t)	43,33	52,24	54,65	56,99	51,8
Eco mobilier (t)	45,78	52,96	51,7	54,02	51,1
Néons/ampoules (t)	0,293	0,27	0,249	2,89	0,9
Piles (t)	1,15	1,33	0,681	1,36	1,1
Total (t)	1266,84	1996,10	1427,76	2059,92	1687,7

⁵ Liste non exhaustive des déchets pouvant être acceptés sur le site. Elle est amenée à évoluer en fonction des filières de tri qui pourraient être mises en place à l'avenir.

⁶ Valeur estimée d'après la durée de broyage et la capacité de broyage moyenne du broyeur (40 tonnes/heure).

II.3.4 - Capacité de stockage

La déchèterie collecte uniquement des déchets apportés par leur producteur initial. La capacité maximale de stockage de déchets non dangereux est estimée à 2 234 m³ (Tableau 5) et la capacité maximale de stockage de déchets dangereux est estimée à 6,07 tonnes (Tableau 6). **Le tonnage de déchets dangereux restera inférieur à 7 tonnes.**

Tableau 5 : Capacité de stockage de déchets non dangereux – rubrique 2710.2

	Déchets	Mode de stockage	Volume m ³	Nombre	Capacité max de stockage	de
Déchets Non Dangereux	Carton Divers non recyclables Métaux Mobilier Bois	Benne 30 m ³	30	6	180	m ³
	Gravats	Benne 12 m ³	12	2	24	m ³
	Déchets verts (h = 3m)	Plateforme de 652,8 m ²	1 958,4	1	1 958,4	m ³
	DEEE (Petits appareils)	Caisses grillagées/Caisses bois	1,5	4	6	m ³
	DEEE (GEM Hors froid)	Vrac	0,36	25	9	m ³
	Verre	Colonne 3,8 m ³	3,8	6	22,8	m ³
	Emballages	Colonne 3,8 m ³	3,8	4	15,2	m ³
	Papier	Colonne 3,8 m ³	3,8	4	15,2	m ³
	Conteneur capsule Nespresso	Caisse	1,2	1	1,2	m ³
	Conteneur cartouches d'encre usager	Conteneur	0,24	1	0,24	m ³
	Bouchons	Conteneur	0,6	1	0,6	m ³
	Huile végétale	GRV	1	1	1	m ³
	Total					2 234

Tableau 6 : Capacité de stockage des déchets dangereux - rubrique 2710.1

	Déchets	Mode de stockage	Poids (t)	Nombre	Capacité max de stockage ⁷	de
Déchets Dangereux	Huile minérale	Colonne huile minérale	1	1	1	t
	Ecran	Caisses grillagées	0,2	2	0,4	t
	Ampoules et Néons	Caisse orange	0,13	2	0,26	t
	Batteries	Caisse-Palette	1,2	1	1,2	t
	DDS et Eco DDS	Caisse Palette 600 L	0,2	7	1,4	t
	DDS et Eco DDS	Caisse croco 60 L	0,02	16	0,32	t
	Piles	Fût COREPILE 220 L	0,245	2	0,49	t
	GEM Froids	Vrac	0,1	10	1	t
	Total					6,07

⁷ Le tonnage 6,07 t est une capacité théorique maximale de stockage sur site calculée en tenant compte de la capacité unitaire de chaque contenant, d'une densité moyenne de déchets et en considérant que tous les contenants sont pleins en même temps. En réalité, la fréquence des enlèvements permet de limiter fortement le tonnage des déchets dangereux sur le site.

II.3.5 - Capacité de broyage des déchets verts

La capacité de broyage estimée est présentée [Tableau 7](#).

Tableau 7 : Capacité de broyage de déchets végétaux non dangereux – rubrique 2794.1

Abréviation	Intitulé	Valeur		Unité
S	Emprise de la plate-forme	652,8		m ²
H	Hauteur maximale de stockage	3		m ²
V	Capacité de stockage de la plate-forme (m ³) ⁸	1 958		m ³
A ₁	Apports annuels de déchets verts ⁹	900		tonnes
A ₂	Apports annuels de déchets verts ¹⁰	5 290		m ³
F	Fréquence des campagnes estimée ¹¹	3		nb./an
D	Durée d'une campagne	1	2	jours
C	Capacité maximale journalière de broyage estimée ¹²	300	150	t/jour

En considérant 3 campagnes annuelles de broyage et des campagnes se déroulant sur 2 jours au plus, la capacité de broyage sera supérieure à 30 t/jour (150 t/jour).

⁸ Avec : $V = S \times H$

⁹ Valeur maximale sur la période 2017-2020 (Tableau 5) arrondie au multiple de cinq.

¹⁰ Pour une densité moyenne de déchets verts de 0,17 ; valeur arrondie au multiple de 10.

¹¹ Avec : $F = A_2 / V$; valeur arrondie à l'unité supérieure.

¹² Avec : $C = A / (F \times D)$

II.4 - Aménagements généraux

II.4.1 - Accès et entrée

Situation actuelle

Le site est desservi par le chemin rural de la Perrière. Il est partiellement bordé d'une clôture et dispose d'un accès principal équipé d'un portail coulissant.

Le site est également équipé d'un portail secondaire d'exploitation donnant accès à la plateforme de déchets verts.



Figure 2 : Photographie - Portail d'accès au site - situation actuelle

Projet

Dans le cadre des travaux, les aménagements suivants seront mis en œuvre :

- L'accès au site sera repensé : le site disposera d'un portail d'entrée et d'un portail de sortie distincts. Le portail d'accès secondaire situé au Sud-Est du site deviendra l'accès principal et l'ancien portail d'accès sera reconverti en sortie.
- La clôture actuelle (clôture en treillis soudés, hauteur : 2 m) sera complétée sur toute la périphérie du site.
- Au niveau de l'entrée de la déchetterie (accès existant à l'extérieur du périmètre clôturé) aucun aménagement n'est projeté pour la gestion des eaux pluviales à ce secteur, car elle ne fait pas partie intégrante de l'installation de collecte, de plus le sens d'écoulement de ces eaux est vers l'extérieur du périmètre clôturé. (Voir le plan d'ensemble en annexes)

➔ Réponse à la non-conformité n°4 relevée à la suite de la visite d'inspection du 14/06/2021 :
« Non-conformité n°4 : L'exploitant veillera à entourer le site d'une clôture permettant d'interdire toute entrée non autorisée. »

II.4.2 - Circulation sur le site

Situation actuelle

Actuellement, la circulation s'organise autour du quai de déchargement en U.



Figure 3 : photographie - Quai fixe : configuration en U

Projet

Dans le cadre du projet de réaménagement, le sens de circulation sera globalement conservé. La circulation s'effectuera autour du quai en U.

II.4.3 - Voiries, dallages et bordures

Situation actuelle

La voirie présente par endroit des fissures et trous (Figure 4).

La plateforme de collecte des déchets verts n'est pas imperméabilisée.

Projet

La voirie sera reprise ponctuellement et délimitées par des bordures de trottoir permettant la collecte des eaux pluviales.

La plateforme de collecte des déchets verts sera imperméabilisée.

Un dallage sera mis en place au niveau des aires de dépôt des bennes.



Figure 4 : Photographie - Voirie actuelle

II.4.4 - Les locaux

II.4.4.1 - Local de gardiennage

Situation actuelle

La déchèterie dispose d'un local de gardiennage de type bâtiment traditionnel comprenant également un local sanitaire avec douche, toilettes et lavabo.

Projet

Il n'est pas prévu de modifier l'existant.



Figure 5 : Photographie - Local de gardiennage

II.4.4.2 - Local DDSM

Situation actuelle

La déchèterie dispose d'un local DDSM de type container acier (*Figure 6*).

Les DDSM stockés au sein de ce local sont stockés dans de bonnes conditions :

- Bacs étanches et bien identifiés,
- Affichage des consignes de risques et des interdictions d'accès,
- Rétention (sol en caillebotis acier)



Figure 6 : Photographie - Local DDSM

Toutefois, le local est actuellement sous-dimensionné et 3 à 4 caisses-palettes sont stockées à l'extérieur du local. En l'attente de la réalisation des modifications prévues au projet (voir paragraphe suivant), le responsable

du site veille à ne stocker à l'extérieur que des DDSM ne présentant pas de risques en cas d'interaction avec l'eau de pluie interceptée.

Projet

Il est prévu d'augmenter la capacité de stockage des DDSM par l'ajout d'un second container afin de pouvoir stocker l'intégralité des DDSM dans des conditions optimales.

Afin de limiter l'étendue des flux thermiques en cas d'incendie, il est prévu de mettre en place des parois REI 120 sur les trois faces fermées de chaque local, et entre les deux locaux.

II.4.5 - Auvent

Situation actuelle

La déchèterie dispose d'un auvent d'environ 80 m², en continuité du local de gardiennage.

Ce auvent abrite plusieurs stockages :

- Petits Appareils Ménagers (PAM)
- Ampoules et Néons
- Bouchons en plastique
- Huile végétale
- Huile minérale
- Piles et batteries
- Cartouches d'encre
- Capsules Nespresso

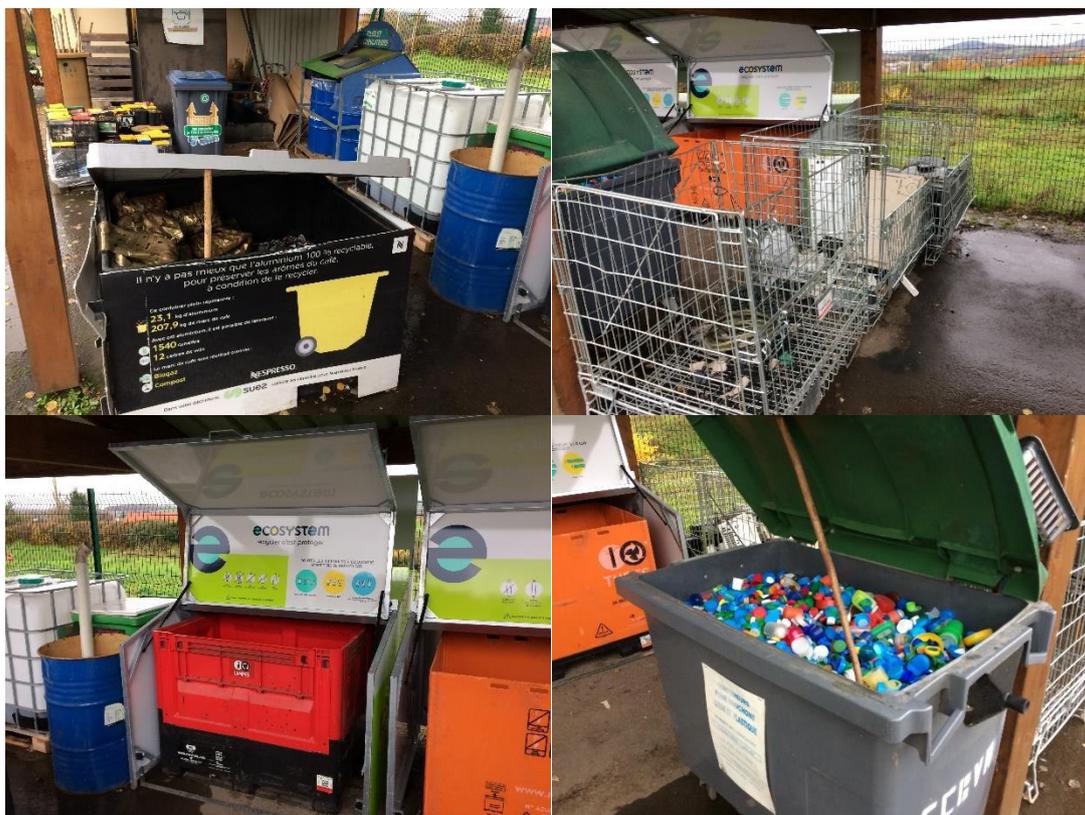


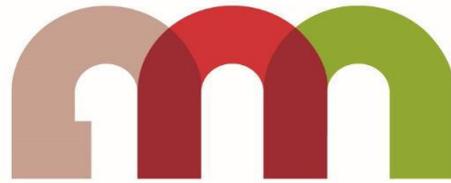
Figure 7 : Photographie - Auvent - Prises de vue des différents déchets collectés

Projet

Il n'est pas prévu de modifier l'existant.

II.4.6 - Synthèse des travaux

Les travaux d'aménagement de la déchetterie ont été chiffrés en phase APD dans le Lot 1 VRD et dans le Lot 3 – Clôture. Les chiffrages estimatifs de des 2 lots **sont joints ci-après.**



le Grand **Autunois** Morvan

Communauté de Communes Le Grand Autunois Morvan

7, route du bois de sapin

BP 97

71400 AUTUN

Tél : 03 85 86 80 52

**Agrandissement et mise aux norme de la déchèterie
d'Etang-sur-Aroux (71)**

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Exemplaire chiffré réservé au Maître d'Ouvrage

(D.P.G.F.)

MAITRE D'OEUVRE



AGENCE DE BEAUNE

18, rue de la Chartreuse - BP 50351

21209 BEAUNE CEDEX

Téléphone : 03.80.24.09.43

e-mail : bfc@tecta-ing.com

Janvier 2023

Communauté de Communes Le Grand Autunois Morvan

Agrandissement et mise aux normes de la déchetterie d'Etang-sur-Arroux (71)

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Lot n°1 - Terrassements - V.R.D. - Espaces verts

Repère	Désignation	U.	Q.	Prix unitaire H.T.	Montant H.T.
4.1.1	Déplacement local DDSM et ECO-MOB. (dont une mise en dépôt intermédiaire)	u	4	200,00 €	800,00 €
4.1.2	Dépose de signalisation, panneaux	Fft	1	600,00 €	600,00 €
4.1.3	Dépose de mâts d'éclairage	u	2	350,00 €	700,00 €
4.1.4	Installation de chantier	u	1	9 000,00 €	9 000,00 €
4.1.5	Panneau de chantier	u	1	1 200,00 €	1 200,00 €
4.1.6	Déboisement dessouchage	Fft	1	1 500,00 €	1 500,00 €
4.1.7	Découpe et démolition d'enrobé	m ²	1180	8,00 €	9 440,00 €
4.1.8	Démolition de dallage béton	m ²	80	13,00 €	1 040,00 €
4.1.9	Démolition hangar (OPTION Pour Mémoire)	U	1	5 500,00 €	5 500,00 €
4.1.10	Décapage de terre végétale (30 cm)	m ²	590	2,00 €	1 180,00 €
4.1.11	Terrassement en déblais évacués	m ³	620	19,00 €	11 780,00 €
4.1.12	Géotextile de classe 6	m ²	350	1,00 €	350,00 €
4.1.13	Couche de forme en GNT 0/150 reprise des zones non porteuses et mise à niveau des arases de terrassement,	m ³	850	45,00 €	38 250,00 €
4.1.14	Essai de sol à la plaque	u	8	250,00 €	2 000,00 €
4.1.15	Fouilles en tranchée	m ³	340	25,00 €	8 500,00 €
4.1.16	Lit de pose et enrobage en sable fin des réseaux en tranchée	m ³	278	40,00 €	11 120,00 €
4.1.17	Grillage avertisseur	ml	660	1,00 €	660,00 €
4.1.18	Remblai de tranchée sous voirie	m ³	215	40,00 €	8 600,00 €
4.1.19	Canalisation PVC Ø160	ml	15	25,00 €	375,00 €
	Canalisation PVC Ø250	ml	160	35,00 €	5 600,00 €
4.1.20	Fourreau TPC Ø63	ml	110	8,00 €	880,00 €
	Fourreau TPC Ø75	ml	240	10,00 €	2 400,00 €
	Fourreau TPC Ø110	ml	60	12,00 €	720,00 €
4.1.21	Câblette de terre pour éclairage	ml	150	4,00 €	600,00 €
4.1.22	Canalisation AEP PEHD DN 25	ml	70	12,00 €	840,00 €
4.1.23	Regard 30x30 en attente pour barrière automatisée et borne de contrôle	u	2	330,00 €	660,00 €
4.1.24	Regard 0,60x0,60 m grille fonte 250 kN	u	7	700,00 €	4 900,00 €
4.1.25	Regard 60x60 tampon fonte 250 kN	u	2	450,00 €	900,00 €
4.1.26	Caniveau grille fonte	ml	12	135,00 €	1 620,00 €
4.1.27	Regard de tirage électricité	u	6	380,00 €	2 280,00 €
4.1.28	Boîte de branchement EU 400/100	u	1	300,00 €	300,00 €
4.1.29	Regard de visite Ø1000 EU	u	2	1 000,00 €	2 000,00 €

	Regard de visite Ø1000 EP	u	3	1 000,00 €	3 000,00 €
4.1.30	Décantation hydrodynamique par effet vortex	u	1	5 500,00 €	5 500,00 €
4.1.31	Regard 100x100 avec régulateur 40 l/s	u	1	2 200,00 €	2 200,00 €
4.1.32	Regard avec vanne de coupure EP	u	1	2 000,00 €	2 000,00 €
4.1.33	Robinet de puisage incongelable	u	1	350,00 €	350,00 €
4.1.34	Séparateur à hydrocarbures 40 l/s	u	1	9 500,00 €	9 500,00 €
4.1.35	Câble d'alimentation de l'alarme séparateur hydrocarbures	ml	10	6,00 €	60,00 €
4.1.36	Installation ANC compacte	u	1	9 000,00 €	9 000,00 €
4.1.37	Étanchéité bassin de rétention	m ²	340	30,00 €	10 200,00 €
4.1.38	Bassin de décantation 40 m ² , yc terrassement	m ²	40	150,00 €	6 000,00 €
4.1.39	Filtre planté de roseau 35 m ² , yc terrassement	m ²	35	200,00 €	7 000,00 €
4.1.40	Bordures en béton moulé T2	ml	165	28,00 €	4 620,00 €
4.1.41	Remplissage béton entre bordures	m ²	10	45,00 €	450,00 €
4.1.42	Raccordement sur bassin	u	3	390,00 €	1 170,00 €
4.1.43	Raccordement sur fossé existant	u	1	350,00 €	350,00 €
4.1.44	Bac récupérateur à huiles minérales avec étanchéité du bac à sable	u	0	1 500,00 €	- €
4.1.45	Réglage voirie et couche de base en concassé GNT 0/31,5	m ³	955	48,00 €	45 840,00 €
4.1.46	Enrobés porphyre 0,06 m	m ²	2500	18,00 €	45 000,00 €
4.1.47	Plus-value pour formulation aire de service camion (accès bas de quai)	m ²	250	8,00 €	2 000,00 €
4.1.48	bâche incendie	u	1	8 000,00 €	8 000,00 €
4.1.49	Poteau incendie yc raccordement	u	1	7 000,00 €	7 000,00 €
4.1.50	Lit de sable	m ³	20	45,00 €	900,00 €
4.1.51	Forfait marquage au sol	ft	1	1 200,00 €	1 200,00 €
4.1.52	Mise en œuvre de terre végétale	m ³	90	8,00 €	720,00 €
4.1.53	Engazonnement	m ²	300	2,00 €	600,00 €
4.1.54	Plantation d'arbres et arbustes mellifères	u	pm	250,00 €	---
4.1.55	Plantation haie mellifère	ml	pm	15,00 €	---
4.1.56	Dossier des Ouvrages Exécutés	ft	1	700,00 €	700,00 €

Total € H.T.	307 555,00 €
Arrondi AVP	308 000,00 €
T.V.A. 20%:	61 600,00 €
Total travaux € T.T.C.	369 600,00 €

Agrandissement et mise aux norme de la déchèteried'Etang-sur-Arroux (71)

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Lot n° 3 - Clôture - Serrurerie

Repère	Désignation	U.	Q.	Prix unitaire H.T.	Montant H.T.
5.3.1	Etudes d'exécution	u	1	800,00 €	800,00 €
5.3.2	Clôture panneau hauteur 2,00m	ml	303	60,00 €	18 180,00 €
5.3.3	Clôture simple torsion hauteur 1,20m	ml	6	45,00 €	270,00 €
5.3.4	Portillon largeur 1,10 m pour bassin	u	1	550,00 €	550,00 €
5.3.5	Potelet de protection	u	3	250,00 €	750,00 €
5.3.6	Panneau interdiction de fumer	u	4	80,00 €	320,00 €
5.3.7	Panneau d'affichage type de déchet normalisé ADEME	u	15	300,00 €	4 500,00 €
5.3.8	Panneau de signalisation risque de chute	u	6	80,00 €	480,00 €
5.3.9	Panneau de signalisation "numéro de quai"	u	6	60,00 €	360,00 €
5.3.10	Panneau de signalisation générale en entrée de site	u	1	1 500,00 €	1 500,00 €
5.3.11	Panneau de signalisation STOP	u	1	250,00 €	250,00 €
	Panneau de signalisation limitation de vitesse	u	1	250,00 €	250,00 €
5.3.12	Bavette pour mur de quai standard 1,20 m x 0,73 m	u	28	180,00 €	5 040,00 €
5.3.13	Bavette type gravats 1,20 m x 0,73 m	u	10	275,00 €	2 750,00 €
5.3.14	Rail de guidage latéral longueur 6,50 m yc panne bois	u	6	450,00 €	2 700,00 €
5.3.15	Sabot pour butée arrière de benne	u	6	250,00 €	1 500,00 €
5.3.16	Protection arrière de mur de quai (la paire)	u	4	220,00 €	880,00 €

Total € H.T.	41 080,00 €
Arrondi AVP	42 000,00 €
T.V.A. 20%:	8 400,00 €
Total travaux € T.T.C.	50 400,00 €

II.5 - Outils de collecte

II.5.7 - Organisation des quais

Situation actuelle

La déchèterie comporte un quai fixe en configuration en U permettant d'accueillir 6 bennes à quai.
La protection anti-chute est assurée par des barrières métalliques non conformes à la norme NF P01-012.



Figure 8 : Photographie - Quai fixe actuel et barrières antichute

Projet

Dans le cadre des travaux, les aménagements suivants seront réalisés :

- Remplacement des barrières métalliques par des garde-corps constitués de murs de quai d'une hauteur minimum de 0,80 m et de bavettes métalliques de manière à garantir une protection conforme à la norme NF P01-012.
- Création d'un quai fixe permettant d'accueillir deux bennes supplémentaires

II.5.8 - Plateforme de collecte des déchets verts

Situation actuelle

Actuellement, les déchets verts sont collectés sur une plateforme à même le sol, sans aménagement particulier.



Figure 9 : Photographie - Plateforme de collecte des déchets verts

Projet

Une plateforme de collecte des déchets verts avec une superficie de stockage de 652,8 m² sera créée. Cette plateforme sera entièrement imperméabilisée.

II.5.9 - Autres outils de collecte

Situation actuelle

Le site dispose également de colonnes PAV (Point d'Apport Volontaire) pour la collecte du Verre, du papier et des emballages.



Figure 10 : Photographie - PAV (Verre, Papier et Emballages)

Projet

Il n'est pas prévu de modifier l'existant.

II.6 - Réseaux

Le site est raccordé aux réseaux publics d'alimentation en eau potable, d'électricité et de téléphonie.

Situation actuelle

- Eaux usées sanitaires

Compte tenu de l'éloignement du réseau d'assainissement collectif, les eaux usées du local de gardiennage sont prises en charge par un dispositif d'Assainissement Non Collectif (ANC) fosse toutes eaux puis infiltrées.

- Eaux pluviales

Actuellement, les eaux pluviales collectées au niveau du bas de quai sont dirigées vers un séparateur à hydrocarbures avant rejet dans le fossé communal. Les eaux pluviales de la plateforme de collecte des déchets verts sont récupérées dans un bassin tampon avant rejet sur une parcelle voisine.

Projet

- Eaux usées sanitaires :

Le dispositif actuel sera remplacé par un nouveau dispositif ANC type filière compacte 5 EH. Le nouveau dispositif fera l'objet d'une validation par le SPANC.

- Eaux pluviales :

Le réseau de collecte des eaux pluviales sera repris et complété afin de permettre la récupération de l'ensemble des eaux ruisselant sur les surfaces imperméabilisées du site et depuis les surfaces interceptées en amont du projet.

Les surfaces tiennent compte d'un projet d'extension du site, non programmé à l'heure actuelle

Les eaux collectées seront dirigées vers un bassin de régulation d'une capacité de 281 m³ atteinte à la cote 300,83 m NGF.

Le bassin n'est pas doté de volume mort.

Ce bassin permettra de réguler les eaux dans le cadre du projet, de la situation future en cas d'extension. Il permet également de retenir une partie des eaux à confiner en cas d'incendie, en plus des eaux retenues sur les voiries en bas de quai.

Le besoin pour la régulation est ainsi bien inférieur à la capacité du bassin : 261 m³ nécessaires pour une pluie décennale pour un volume projeté de 281 m³ ([Annexe 3 de la PIÈCE N° 9-Annexes incidences notables environnement](#)).

La sortie du bassin sera équipée d'un régulateur de débit à 12,5 l/s, soit un débit inférieur au débit de fuite de la parcelle avant réaménagement et compatible avec le SDAGE.

Les eaux en sortie du bassin transiteront par un séparateur à hydrocarbures avant rejet au fossé communal.

Les caractéristiques du séparateur et la note de dimensionnement sont présentées en [Annexe 2 de la PIÈCE N° 9-Annexes incidences notables environnement](#).

Le séparateur sera de classe 1 et conforme aux normes NF EN 858-1 et NF EN 858-2.